



Service départemental d'incendie
et de secours de l'Ardèche

DELIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023-77

Objet : Réaménagement et extension du centre de secours du Val d'Ay suite au regroupement des CIS de Satillieu et Saint Alban d'Ay : vote de l'autorisation de programme et lancement de l'opération

Secrétaire de séance : madame Laëtitia Bourjat

❖ Présents :

➤ Membres avec voix délibérative :

Mesdames et Messieurs, Hélène Baptiste, Laëtitia Bourjat, Claudie Coste (en visio), Sylvie Dubois, Jean-Manuel Garrido, Sandrine Genest (en visio), Françoise Gonnet-Tabardel (en visio), Robert Hilaire, Pierre Maisonnat, Laurent Marce (en visio), Michel Mizzi (en visio), Ronan Philippe (en visio), Marc-Antoine Quenette (en visio), Ingrid Richioud (en visio), Christophe Vignal, Michel Villemagne (en visio)

➤ Membres avec voix consultative :

Lieutenant-colonel Jean-Claude Cicilien, Lieutenant Sébastien Contesse, Colonel Laurent Courtial, M. Christophe Gleyze, Colonel Vincent Honoré, Lieutenant 2^{ème} classe Jean Jaussaud, Médecin-chef Gérard Millier, , Mme Carole Rouveure

❖ Excusés :

➤ Membres avec voix délibérative :

Mesdames et Messieurs Olivier Amrane, Thierry Avouac, Sandrine Chareyre, Cécile Duchamp, Georges Fangier, Christian Féroussier, Sylvie Gaucher, Jean-Yves Meyer, Martine Ollivier, Françoise Rieu-Fromentin, René Sabatier, Matthieu Salel, Laurent Ughetto, Jean-Paul Vallon

➤ Membres avec voix consultative :

Adjudant Nicolas Fogeron, Capitaine Julien Hilaire, Adjudant-chef Michèle Locatelli, Capitaine Jérôme Ployon, Capitaine Didier Zen

➤ Autres membres de droit :

M. Gwenn Jeffroy, directeur de cabinet, représentant Mme la préfète de l'Ardèche, Sophie Elizéon
M. Alain Moreau, chef du service de gestion comptable de la DDFIP

❖ Procuration :

M. René Sabatier à M. Laurent Marce
M. Jean-Paul Vallon à Mme Laëtita Bourjat
M. Jean-Yves Meyer à M. Jean-Manuel Garrido
Mme Sylvie Gaucher à M. Maisonnat
Mme Françoise Rieu-Fromentin à Mme Sandrine Genest
M. Laurent Ughetto à Mme Sylvie Dubois

Objet : Réaménagement et extension du centre de secours du Val d’Ay suite au regroupement des CIS de Satillieu et Saint Alban d’Ay : lancement de l’opération – vote de l’autorisation de programme

Le conseil d’administration,
Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), chapitre IV portant dispositions générales relatives aux services d’incendie et de secours,
Vu l’arrêté n°2021-78 en date du 29 septembre 2021 de Monsieur Olivier Amrane, président du conseil départemental, portant désignation de Monsieur Pierre Maisonnat en qualité de président du conseil d’administration du service départemental d’incendie et de secours de l’Ardèche,
Vu la création au 1^{er} septembre 2022 du centre d’incendie et de secours du Val d’Ay suite au regroupement des centres de secours de Satillieu et Saint Alban d’Ay à Satillieu,
Vu le rapport du président du conseil d’administration,

Considérant la nécessité d’agrandir et de réaménager les locaux du centre de secours du Val d’Ay,
Considérant les objectifs principaux ;
- réaliser une mise aux normes des équipements,
- augmenter les surfaces afin de répondre au nouveau dimensionnement des effectifs regroupés,
- améliorer la qualité fonctionnelle et la qualité thermique des locaux,
Considérant le montant de l’opération estimé à 800 000 € TTC,

Après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés :

1. **APPROUVE** le lancement de l’opération de réaménagement et d’extension du centre d’incendie et de secours du Val d’Ay ;
2. **VOTE** l’autorisation de programme/crédits de paiements :

		Autorisation de programme	Crédits de paiements		
AP n° 60	Restructuration CIS Val d’Ay	800 000 €	2024	2025	2026
			50 000 €	200 000 €	550 000 €
			Etudes	Maîtrise d’œuvre et travaux	Travaux

3. **AUTORISE** le président à entreprendre l’ensemble des démarches et études préalables relatives à ce projet ;
4. **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits en section d’investissement au chapitre 23 « immobilisations en cours » article 2313 « centres d’incendie et de secours ».

Le président
du conseil d’administration



Pierre Maisonnat